



## DÉCISION PARTIELLE

**EN L’AFFAIRE CONCERNANT** une demande de Liberty Utilities (Gas New Brunswick) LP pour l’approbation de ses états financiers réglementaires de 2019, l’approbation de modifier ses tarifs de distribution à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, l’approbation d’un mécanisme de partage des gains excédentaires et l’approbation de comptes d’écart pour l’impôt sur le revenu, le régime de pension et la COVID-19.

(Instance n° 478)

Le 23 décembre 2020

## **ORDONNANCE**

**ATTENDU QUE** la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (Commission) a ordonné à Liberty Utilities (Gaz Nouveau-Brunswick) LP (Liberty) dans une décision partielle en date du 16 décembre 2020, ce qui suit :

- Déposer de nouveau son budget pour l'exercice de référence de 2021 avec les rajustements tel que mentionné au paragraphe 5 de la décision partielle;
- Déposer de nouveau son étude sur le coût du service avec les rajustements;
- Déposer de nouveau une preuve de revenus; et
- Déposer de nouveau les tarifs résultants.

**ET ATTENDU QUE** Liberty a déposé son étude sur le coût du service avec les rajustements, une preuve de revenus et les tarifs résultants le 22 décembre 2020;

**ET ATTENDU QUE** Liberty a déposé son budget pour l'exercice de référence de 2021 avec les rajustements, tel que mentionné au paragraphe 5 de la décision partielle, le 23 décembre 2020.

**ET ATTENDU QUE** la Commission a examiné ces documents et constate qu'ils sont en conformité avec la décision partielle de la Commission.

**À CES CAUSES, IL EST ORDONNÉ CE QUI SUIT :**

1. Les tarifs sont fixés, tels qu'ils sont ci-joints en Annexe A.
2. Les modifications tarifaires entreront en vigueur à compter du vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Fait à Saint John, Nouveau-Brunswick, ce 23<sup>e</sup> jour de décembre 2020.

**PAR LA COMMISSION**



Kathleen Mitchell  
Greffière en chef

## ANNEXE A

Liberty Utilities – Tarifs Finaux – En Vigueur à Compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021

CATÉGORIES TARIFAIRES RÉGLEMENTÉES	CONCEPTION TARIFAIRE
<b>Service général faible débit (SGFD)</b>	
Charge du client	20,00 \$
Frais de distribution	10,400 \$
<b>Service général débit moyen (SGDM)</b>	
Charge du client	
Jusqu'à 60 GJs par mois	20,00 \$
Plus de 60 GJs par mois	50,00 \$
Frais de distribution	
Pour les premiers 100 GJs livrés par mois de facturation	10,9712 \$
Pour volumes livrés en excès de 100 GJs par mois de facturation	7,8815 \$
<b>Service général grand débit (SGGD)</b>	
Charge du client	
Jusqu'à 650 GJs par mois	275,00 \$
Plus que 650 GJs par mois	375,00 \$
Frais de distribution	
Pour les premiers 250 GJs livrés par mois de facturation	8,0747 \$
Pour volumes livrés en excès de 250 GJs par mois de facturation	
Entre le 1 septembre et 30 avril	6,5165 \$
Entre 1 mai et 31 août	2,5037 \$
<b>Service général contractuel (SGC)</b>	
Frais de quantité convenue au contrat	19,00 \$
Pour volumes livrés	
Entre le 1 septembre et 30 avril	5,6671 \$
Entre 1 mai et 31 août	1,9066 \$
<b>Service général industriel contractuel (SGCI)</b>	
Charge du client	3 300,00 \$
Frais de quantité convenue au contrat	25,56 \$
Pour volumes livrés	
Entre le 1 septembre et 30 avril	1,5421 \$
Entre 1 mai et 31 août	0,9375 \$
<b>Service hors pointe (SHP)</b>	
Charge du client	50,00 \$
Frais de distribution	5,4388 \$

## ANNEXE A (Suite)

Liberty Utilities – Tarifs Finaux – En Vigueur à Compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021

CATÉGORIES TARIFAIRES RÉGLEMENTÉES	CONCEPTION TARIFAIRE
<b>Frais de facturation et de perception par l'agent</b>	
Payé par le fournisseur de service pour chaque client du SGFD	1,50 \$
Payé par le fournisseur de service pour chaque client du SGDM	2,59 \$
Payé par le fournisseur de service pour chaque client du SGGD	6,04 \$
<b>Frais de facturation</b>	
Payé par le fournisseur de service pour chaque client du SGC	4,95 \$
Payé par le fournisseur de service pour chaque client du SGCI	4,95 \$
Payé par le fournisseur de service pour chaque client du SHP	4,95 \$
<b>Frais de post distinct mensuel</b>	
Tout frais additionnel de post distinct	0,88 \$